

MAIRIE DE MAXOU
COMPTE-RENDU CONSEIL MUNICIPAL
SEANCE DU VENDREDI 28 NOVEMBRE 2014
20 HEURES 30

Présents :

DESTRUEL Gisèle, DUNNING Leslie, LAFUSTE Delphine, MARTY Alain, SANCHEZ RIVAIL Michel, SABOT Aimé, SEVERAC Christel et VIVIER Jean-Luc

Excusés :

ANTAKI Sheila, CHASTAGNOL Gérard, SOULIE Dominique

CHASTAGNOL Gérard a donné procuration à Aimé Sabot
ANTAKI Sheila a donné procuration à Leslie Dunning

Secrétaire de séance :Delphine LAFUSTE

1)Présentation de la Réforme Territoriale par Serge Rigal, président du conseil général du Lot

L'Assemblée nationale s'est prononcée le 25 novembre dernier par un vote solennel sur le nouveau découpage du pays en treize régions, proposé par le gouvernement. Les régions Midi Pyrénées et Languedoc Roussillon ne formeront plus qu'une seule région. Cette fusion induit une restructuration au niveau des compétences. La nouvelle région, dont la capitale sera Toulouse, aura la compétence économique (emploi, formation, recherche, enseignement supérieur). Un débat parlementaire permettra de savoir quelles compétences vont rester aux départements .

2) Approbation du compte rendu de séance de conseil municipal du 17 octobre 2014

Compte rendu approuvé à l'unanimité 10 voix /10

3) Centre De Gestion :avenant aux conventions Prologiciels et informatique et Service Internet

Le coût annuel de la souscription aux services de maintenance logicielle et informatique, sauvegarde et service internet s'élève à 887€.

Le Conseil adopte l'avenant à 10 pour, 0 contre,0 abstention la proposition.

4) CNP :avenant contrat des agents Ircantec et proposition de contrat agent CNRACL (caisses nationale de retraite).

Les assurances (IRCANTEC et CNRACL) permettent à la collectivité de maintenir le service public, de couvrir le remplacement et à l'employé d'avoir un maintien de salaire.

L'affiliation à la CNRACL concerne la secrétaire de mairie en raison sa titularisation en août dernier. Le taux est modifié par rapport à sa situation précédente car en tant que titulaire la couverture des risques est mieux assurée.

L'IRCANTEC concerne l'agent technique municipal.

Le conseil vote pour le renouvellement de l'assurance pour l'agent technique municipal et

l'affiliation à la CNRACL pour la secrétaire de mairie.

La proposition est adoptée par 10 pour, 0 contre, 0 abstention

5) Participation 2014/2015 aux dépenses de fonctionnement des RPI.

Les frais de scolarité qui incombent à la commune de Maxou pour les enfants fréquentant le RPI Boissières- St Denis Catus- Calamane-Nuzéjols s'élèvent à 1000€ par enfant, sans distinction maternelle et élémentaire.

Le Conseil approuve à 10 pour, 0 contre, 0 abstention la participation aux frais pour les 2 enfants inscrits.

Informations :

- Plan ORSEC grand froid
115 : hébergement d'urgence, assistance aux populations
Surveiller les personnes isolées, en cas de neige, pour pouvoir les ravitailler en cas de besoin.
Une réserve de sel est disponible à l'atelier pour maintenir une accessibilité et assurer la sécurité devant les habitations.
- Mobilisation Cahors Gare Vivante
Le maire informe le conseil que l'association Cahors Gare Vivante fait appel à la mobilisation pour défendre et maintenir le service de la ligne Toulouse/Paris via Cahors.
- Point sur la distribution des sacs poubelles
La distribution de sacs poubelles s'achève. La livraison des cartons de sacs n'a pas été faite en quantité suffisante. Une livraison complémentaire sera recherchée.

Prochain conseil municipal le 18 décembre à 20 h

La séance est levée à 23h21

